

# États généraux du théâtre professionnel : compte à rebours Après un an...

Pierre MacDuff

Number 19 (2), 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/28836ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

MacDuff, P. (1981). États généraux du théâtre professionnel : compte à rebours : après un an.... *Jeu*, (19), 11–16.

# états généraux du théâtre professionnel: compte à rebours\*

après un an...

La journée du 3 février 1981 plaçait les membres du Comité organisateur dans une situation ambiguë. D'une part, elle commémorait l'extraordinaire participation des artisans et artisanes de la scène, réunis un an auparavant dans une revendication commune exigeant la tenue d'États généraux du théâtre professionnel au Québec. Par ailleurs, cette date nous rappelait durement que cette même Assemblée générale avait souhaité que les États généraux se tiennent «d'ici un an, et préférablement au cours des prochains six mois». Or, un an s'était écoulé et les seules manifestations publiques attestant le travail effectué par le Comité organisateur pouvaient se résumer à la publication d'un premier bulletin d'information et à la parution d'un article dans *Le Devoir*, le 14 janvier dernier. Apparemment, le 3 février 1981 ne se prêtait pas d'emblée aux réjouissances...

## **un court bilan**

Pourtant, en douze mois, le Comité organisateur s'est réuni au-delà d'une vingtaine de fois et, en toute intégrité, nous croyons avoir abattu un travail considérable de déblayage et de systématisation. Mais nous aurons surtout consacré beaucoup de temps et d'énergie à élaborer diverses stratégies qui forceraient l'État à donner suite à nos demandes d'aide, maintes fois réitérées.

Parallèlement à ces démarches auprès des pouvoirs publics, une réflexion en profondeur s'exerçait et avait (amplement) le temps de se développer. L'apport de l'Institut québécois de recherche sur la culture (I.Q.R.C.) fut déterminant: à la suite d'une rencontre en octobre dernier avec son directeur général, monsieur Jean Gagné, il devint évident que le Comité organisateur devait non seulement soumettre un nouveau Plan de travail, recevable par les instances gouvernementales, mais encore réévaluer notre façon d'appréhender le mandat que nous détenons de l'Assemblée générale du 3 février 1980.

Par ailleurs, l'I.Q.R.C. s'engageait à trois formes d'action: 1) dresser un bilan de la recherche en théâtre, en collaboration avec la Théâtrothèque de l'Université de Montréal; 2) engager un/e journaliste professionnel/le en vue de produire un ta-

\* Ce texte est tiré du bulletin n° 2 (mars 1981) publié par le Comité organisateur des États généraux du théâtre professionnel au Québec; pour obtenir une copie de ce document qui comprend notamment l'ensemble des questions liées à chacun des objets de recherche retenus, il faut s'adresser au 426 est, rue Sherbrooke, bureau 300, Montréal H2L 1J6. N.D.L.R.

bleau de la situation actuelle du théâtre au Québec; 3) déléguer une personne, en l'occurrence monsieur Gilbert David, afin de nous conseiller dans la reformulation de notre Plan de travail, lequel serait moins descriptif ou analytique mais davantage synthétique ou réformiste.

Cette recommandation méthodologique rejoignait nos préoccupations. En effet, au cours de nos diverses rencontres, nous étions nous-mêmes arrivés à la conclusion suivante: nous engager dans les recherches prévues, et selon l'esprit de notre premier Plan de travail (tel qu'il apparaissait dans le bulletin n° 1) équivalait, à toutes fins pratiques, à compiler une masse inextricable d'informations et à reporter la tenue des États généraux à une date indéterminée; à cause principalement de l'ampleur des travaux et du souci d'exhaustivité qui sous-tendait ces recherches. D'autre part, l'État ne s'était en aucun cas formellement engagé à subventionner nos travaux. Cette incertitude nous interdisait d'entreprendre quoi que ce soit, puisque nous étions dans l'ignorance totale de la nature de l'appui que nous pouvions attendre des pouvoirs publics. Ainsi avons-nous, en quelque sorte, fait table rase du travail déjà effectué. Toutefois, quelque chose n'était pas perdu: la réflexion commune, commencée depuis plus de dix mois, sur les enjeux des États généraux et sur notre rôle, en tant que Comité organisateur.

Le 16 décembre dernier, nous recevions une lettre de monsieur le sous-ministre Roland Arpin, du ministère des Affaires culturelles, nous offrant une première subvention de cinquante mille dollars (50 000 \$), et une seconde subvention de trente mille dollars (30 000 \$) pour l'année fiscale débutant le 1<sup>er</sup> avril 1981; cette deuxième subvention demeure toutefois conditionnelle à l'obtention d'une somme équivalente, qui proviendrait de sources publiques ou privées. Enfin, un ordre de grandeur était annoncé, à partir duquel nous pouvions quantifier l'envergure de nos travaux. Tout au moins pouvions-nous amorcer quelque chose...

Finalement, suite à la démission pour des raisons professionnelles de madame Marie-Christine Larocque, il restait un poste à combler au sein du Comité organisateur; nous avons alors résolu de nous adjoindre la collaboration de deux nouvelles personnes, soient mesdames Marie Laberge et Lise Roy; les autres membres du Comité organisateur demeurent mesdames Catherine Jalbert, Christiane Raymond et Marie-Paule Vachon, et messieurs Alain Grégoire, Pierre MacDuff et Claude Pichette.

### **le travail à venir**

L'obligation de limiter l'aspect descriptif de notre premier Plan de travail nous amena à préciser l'esprit et la nature de notre démarche. Il s'agirait pour nous de mettre dorénavant sur pied des hypothèses de réponse ou de remaniement à la conjoncture théâtrale actuelle. Le simple fait d'exercer un découpage méthodique de l'activité théâtrale nous avait fait voir l'impossibilité même d'apporter des solutions adéquates à l'ensemble de la problématique théâtrale du Québec, telle qu'elle se présente aujourd'hui. Cette constatation entraîna pour nous la prise de conscience que les éléments de réponse résidaient dans une réforme globale de la pratique théâtrale. Conséquemment, c'est avec le souci du théâtre à venir que le Comité organisateur entreprenait la mise en forme de son deuxième Plan de travail, tel qu'il apparaît dans les pages suivantes.





illustration Gérard Joly

Bien sûr, les grandes lignes de nos premières préoccupations s'y retrouvent, mais agencées différemment, et surtout selon une optique différente, dont la forme interrogative est le premier indice. Plutôt que de déléguer à l'Assemblée générale que seront les États généraux la responsabilité d'énoncer des recommandations en vue de lancer les grands axes d'une politique théâtrale cohérente, et ce à partir des informations que nous aurions colligées, le Comité organisateur décidait de s'impliquer davantage dans l'exploration de nouvelles structures et de nouveaux mécanismes, permettant de satisfaire toutes les pratiques théâtrales, mais aussi les attentes des divers publics que représente la société québécoise.

Cette nouvelle façon de procéder n'évacue nullement l'analyse descriptive des données actuelles, bien au contraire. Cependant, elle est conditionnée par l'urgence de suggérer des avenues nouvelles. Pour réaliser cet objectif, nous avons divisé notre Plan de travail en cinq grands chapitres, qui sont autant d'objets de recherche: 1) le Théâtre et l'État; 2) missions socio-culturelles et structures théâtrales; 3) fonctions et interactions des intermédiaires; 4) l'économie théâtrale; 5) statut professionnel, socio-économique et politique des artisans de la scène.

Chacun de ces thèmes sera confié à une équipe de chercheurs, qui aura pour mission d'explorer les questions soumises et de déposer un mémoire qui contiendra des recommandations précises, au plus tard le 31 juillet prochain. Si c'est au responsable de chaque équipe qu'il incombera de rédiger ce mémoire, ce sont néanmoins les gens de Théâtre qui en définiront la teneur, puisqu'un des outils essentiels de la cueillette d'informations sera la consultation régulière des praticiens et des praticiennes de toutes les régions et de toutes les tendances théâtrales. Par ailleurs, des rencontres périodiques sont prévues entre le comité organisateur et les équipes de travail, qui sont autant de sous-comités. Ceci, afin d'assurer une information réciproque et une cohérence dans l'avancement des recherches.

Au début d'août, le Comité organisateur se retrouvera donc face à cinq mémoires et à un grand nombre de recommandations. La période estivale sera consacrée à la fusion de ces dossiers en un seul document qui constituera l'outil de base des États généraux, dont la tenue est actuellement prévue pour l'automne 1981. Quelles que soient les recommandations qui apparaîtront dans ce document final, dont le milieu théâtral aura largement le temps de prendre connaissance, il importe d'affirmer que c'est ce même milieu qui aura la faculté d'en disposer lors des États généraux, soit en confirmant, infirmant ou modifiant ces recommandations. Cette Assemblée générale sera souveraine. À ce stade-ci des travaux, il nous est toutefois impossible de préciser les thèmes des ateliers préparatoires et les modalités de représentation ou de vote. Ces questions seront étudiées prochainement. Les gens de théâtre seront régulièrement informés de l'avancement de nos travaux par la publication périodique d'un bulletin d'information.

Enfin, le Plan de travail qui suit se préoccupe principalement des structures, modalités, mécanismes, et autres données qui, à première vue, peuvent paraître abstraites ou strictement fonctionnelles. Sauf exception, il n'est pas fait mention, comme tel, d'un questionnaire qui serait teinté de préoccupations esthétiques. Nous avons délibérément omis d'introduire cette dimension «artistique» puisqu'elle sera forcément interrogée à l'intérieur de plusieurs grands thèmes et que la seule façon de rendre justice à toutes les formes de théâtre existantes (théâtre de création, de



répertoire, d'intervention, jeune théâtre, théâtre pour enfants, expérimental, etc.) sans épouser d'emblée le découpage empirique de l'État en cette matière, était de nous en remettre aux gens de théâtre. D'autre part, nous croyons que ces diverses pratiques théâtrales répondent, avec des variantes certes importantes, aux mêmes impératifs concrets, sur le plan pratique.

#### **en conclusion**

Au moment où ces lignes sont écrites, le Comité organisateur sait pouvoir disposer de ressources lui permettant de réaliser deux des points de son Plan de travail; les trois autres seront amorcés dès l'obtention de subventions additionnelles qui lui permettront de les mener à terme. À cet effet, une demande d'aide a été envoyée au Conseil des Arts du Canada, au Secrétariat d'État, au ministère des Communications (fédéral), ainsi qu'au Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal (C.A.C.U.M.).

L'envergure des États généraux est tributaire des réponses des pouvoirs publics, mais leur nature même dépend de la participation des gens de théâtre. Au cours de la première phase, qui débutait en avril, elle est essentielle pour la pertinence de l'information recueillie, et c'est pourquoi le Comité organisateur espère une collaboration maximale de la part des praticiens et des praticiennes de théâtre.

#### **pierre macduff**

#### **pour le comité organisateur**

#### **l'échéancier**

Chacun des cinq grands objets de recherche sera confié à une équipe de deux ou trois personnes, avec un mandat d'une durée variable. Les cinq équipes ainsi constituées devront périodiquement faire rapport des développements de leurs travaux au Comité organisateur. Les recherches débiteront en avril 81, par le dépôt de rapports et de recommandations précises.

En plus de l'analyse des données déjà disponibles, chaque équipe veillera elle-même à définir ses propres outils d'investigation. Cependant, on peut prévoir que chaque équipe fera régulièrement appel à des sous-comités de réflexion, constitués de représentants(antes) des diverses tendances théâtrales. Ces réunions consultatives se dérouleront à l'intérieur de la période prévue de quatre mois pour la production des documents-synthèses.

Dès août 1981, le Comité organisateur reprendra et analysera les recommandations issues des travaux des cinq équipes. Il en résultera la production d'un document de travail et de diverses suggestions, qui serviront de matériau de base lors de la tenue des États généraux. Cette deuxième phase, qui correspond à la période estivale, durera environ six semaines, soit du premier août à la mi-septembre.

La troisième étape, d'une durée d'un mois, sera principalement affectée à la rédaction et à l'envoi du document final, sur lequel se prononcera l'ensemble du milieu

théâtral, ainsi qu'à l'organisation même des États généraux, souhaités pour la mi-octobre 81.

Tout au long du processus de recherches et de réflexion, le milieu théâtral sera tenu au courant de l'avancement des travaux par la publication périodique d'un bulletin de liaison. Le milieu sera également sollicité à partager la réflexion du Comité organisateur, selon des modalités qui restent à définir.

**p.m.d.**